

LÉGENDE

L'arbre de la Vierge.—C'est l'arbre ou un rejeton de l'arbre qui, d'après la pieuse Tradition, abrita, près d'Héliopolis, la Ste Famille, lors de la Fuite en Egypte. Il se trouve dans le *jardin*, proche de la *Fontaine*, dont nous avons déjà parlé (1). Nous le visitâmes le 8 septembre 1877 : il était alors, (comme toujours), gardé avec soin, et entouré d'un grillage en bois, très-élevé, d'où pendait un gigantesque *jasmin*.

C'est un sycomore d'Egypte, portant des fruits : nous avons mesuré l'arbre, à sa base ; il avait *vingt-deux* pieds de circonférence ; cet énorme tronc se divise en deux branches, à la hauteur de deux pieds environ.

Un Pèlerin qui visita l'Egypte, en 1672, parlant de la *Fontaine* et du *jardin*, dit : " On voyait autrefois, dans ce même jardin, le Sycomore qui, suivant la Tradition des Coptes, s'était fendu pour abriter miraculeusement Notre Seigneur et sa Ste Mère, dans leur Fuite en Egypte..... Les Pères Cordeliers (Franciscains) qui demeurent au Caire disputent avec les jardiniers la possession de cet arbre, disant qu'il tomba de vieillesse l'an 1656, et qu'ils en ramassèrent les dernières pièces, qu'ils conservent dans leur sacristie, où je les ai vues, comme une relique très précieuse."

Note inédite.—M. Déléo-Bey assura à un Religieux du Caire venu aux Tuileries la riche *cassette*, renfermant de la terre du *jardin* et du bois de l'arbre, que le Vice-Roi offrit à l'Impératrice Eugénie, lors d'un voyage qu'il fit à Paris, en 1867, et que cette *cassette* contenait l'acte de donation, en vertu duquel Eugénie devenait propriétaire de l'arbre. Qu'est devenu cet acte ? On l'ignore : le Vice-Roi reste propriétaire de l'arbre (1877).

(1) aux Nos. d'Août et de Septembre 1893.